



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 04 2026

Présents : BARTHES Serge, REVEST Hélène, HIRTZIG Anne, BOUTET Thierry, AIME Jessica, MARQUIE Baptiste, BAZOT Marlène, FEDOU Camille, COLOMBIES Vincent

Absents excusés : SALDANA Daniel, LEAL Jeremy,

Procurations : aucune

Secrétaire de séance : FEDOU Camille

Ouverture de la séance : 20h18

Nous devons voter le budget aujourd'hui.

Monsieur le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal l'accord d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Désignation des délégués à la CLECT ;
- Changement d'heure pour l'extinction de l'éclairage public.

Ajout accepté à l'unanimité.

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2026

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

2/ Vote du compte de gestion 2025

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

3/ Vote du Compte Administratif 2025

Une commission des dépenses pourra être créée prochainement.

Serge Barthès donne la parole au doyen d'âge, Madame Anne HIRTZIG afin de présenter le compte administratif 2025 qui est conforme au compte de gestion.

Le Maire se retire.

Le compte administratif peut se résumer comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 256 957,97 €

Recettes : 324 502,72 €

Excédent de clôture : 67 544,75 €

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 04 2026

Investissement

Dépenses : 706 241,31 €

Recettes : 503 967,50 €

Restes à réaliser : 13 963,20 € en dépenses et 207 752,18 € en recettes.

Le budget est adopté à l'unanimité.
Serge Barthès revient en séance.

4/ Affectation du résultat 2025

Excédent de fonctionnement : 67 544,75 € auquel s'ajoute le résultat de 2024 : 117 074, 49 € soit un total de 184 619,24 € à affecter au budget primitif 2026.

L'affectation du résultat 2025 est adoptée à l'unanimité.

5/ Vote des taux d'imposition 2026

Maintien des taux d'imposition

TAXES	Taux 2025 (rappel)	Taux 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,19 %	38,19 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	80,22 %	80,22 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	14,77 %	14,77 %

Adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 04 2026

6/ Vote du Budget Primitif 2026

Pour l'année 2026, le budget fonctionnement s'équilibre à hauteur de 490 598,04 € et en investissement à 381 081,18 €.

Il nous reste de quoi acheter quelques mobiliers pour la mairie sous conditions de subventions.

Bonne nouvelle : 102 000 € touchée pour la FCTVA. Demande de remboursement de 80 000 € pour le prêt à court terme de l'école. Il reste 40 000 € à rembourser.

Nous remboursons 3 prêts :

- Eglise : 2 038,48 € par an jusqu'en 2029 ;
- Réfection du clocher : 6 835,29 € par an jusqu'en 2032 ;
- Ecole : 13 057,44 € par an jusqu'en 2040.

Soit un total de 21 931,21 €.

Le budget est voté à l'unanimité

7/ Désignation des délégués à la CLECT

Reconduction de la précédente désignation : Serge Barthès titulaire et Daniel Saldana suppléant.

8/Changement d'heure pour l'extinction de l'éclairage public

L'éclairage public est à présent en 100 % LED. 980€ d'économie sur l'année grâce au passage LED. La consommation électrique sur l'année est d'environ 10 000€.

Il est possible de modifier les horaires quand on le souhaite via une application.

Horaires d'allumage : 06h00

Horaires d'extinction : 23h en semaine et 00h00 le samedi soir. Horaire à vérifier pour le samedi soir.

Proposition : Eteindre l'éclairage à 01h00 du matin pour l'heure d'été.

Horaires d'allumage voté : Inchangé

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 04 2026

Horaires d'extinction voté à l'unanimité : 01h00 pour tous les jours de la semaine.
Avec une exception pour le week-end de la fête de Caignac : L'éclairage sera allumé toute la nuit.

9/ Questions et informations diverses

Licence IV : Nous devons passer devant un notaire pour récupérer la Licence IV. Nous ne savons pas encore combien cela coûtera.
Nous sommes d'accord pour la récupérer.

Melissa : Bénévolat encadré : Service de transport spécialisé pour les personnes > 60 ans avec ou sans mobilité. Une contribution libre adaptée à la taille de la commune est demandée. 150 à 300€ pour les petites communes.

Présentation à la mairie pour récupérer des infos le lundi 04/05 à 10h.

=> Réaliser un sondage après la prise de contact pour évaluer les besoins de la commune.

François : L'employé communal prend ses marques.

Une partie du bois a été déblayée. Si les gens ne viennent pas se servir dans l'année, ce bois pourra être stocké au fond du versant du lotissement une fois qu'il sera préalablement fauché.

Repérer les trous à boucher pour le goudron.

Une caméra de surveillance a été placée sur les poubelles du bas : Un point sera réalisé vendredi 01/05/26. Cette caméra pourra être amenée à être déplacée ailleurs dans le village.

Réunion association : Bonne discussion - Le garage doit être rangé - Le dernier week-end de juin ou le premier week-end de juillet sont prévus pour réaliser les inventaires. Révision du planning. L'association C.A.I.G.N.A.C se chargerait de la fête sous réserve d'avoir assez de fonds, ils sont en cours de réalisation des devis. Demande de réaliser la fête au niveau de l'école. Le matériel du Foyer peut être prêté sous réserve d'une convention de prêt. Il y aura un inventaire des clés notamment avec une nouvelle serrure de la Grangette. Chaque demande devra être réalisée via un mail de la mairie. Pour plus de détails cf Annexe du CR de la commission association.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 04 2026

Problématiques des salles communales :

Il y a des fuites dans le toit du garage et de l'appenti. Et l'évacuation du lave-vaisselle de la salle de la Grangette doit être retravaillé.

Demandes :

Mettre le nom de La Grangette sur la salle : ?

Possibilité de réaliser des évènements dans le jardin de la liberté : ?

Possibilité d'avoir accès à la cantine scolaire : Non

Ménage de chaque salle doit être réalisé après chaque événement par les associations : Anika pourrait passer quand elle sera 100 % (à partir de septembre) pour réaliser une partie du ménage (1 semaine sur l'année). Donc nous verrons avec Anika et Daniel pour ce point.

Continuer le moment convivial du jeudi après-midi (Ginette), est-t'il possible de garder une clé et lui confier une clé de la porte principale : Ce moment est validé tant qu'il est dans le planning.

Le compte rendu sera envoyé aux associations prochainement.

Une réunion de la commission association et travaux seront à réaliser avant la prochaine réunion avec les associations. D'abord réaliser la commission travaux (En mai/juin ?) et ensuite la commission association (juin ? puis août ?)

Station d'épuration : Il y a moins de ragondins maintenant mais des dégâts ont été faits.

Le broyage sera effectué à partir de jeudi 30/04/26.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

Le Maire
Serge BARTHES



